

AUVERS ENERGIE NOUVELLE

Numéro SPECIAL


AUVERS SUR OISE

2010

EDITORIAL

Auvers Energie Nouvelle, association d'opposition de droite créée en 2008, à pour but de rassembler toutes les énergies de notre ville qui ne se reconnaissent pas dans l'équipe en place. Aujourd'hui nous soutenons 2 élus qui siègent au conseil municipal et qui peuvent compter sur le travail de l'association pour défendre notre ville. Nous voulons être force de propositions pour préparer l'avenir en agissant sur le budget, sur les projets de logements sociaux, sur l'écologie, sur la sécurité, la culture, l'enfance et la jeunesse. Ensemble nous devons innover pour notre belle ville, et ne plus accepter la gestion frileuse et sans ambition de Jean-Pierre Béquet. Rejoignez ceux, nombreux, qui nous soutiennent déjà, et devenez le moteur d'un projet pour le bien être des Auversois et des Auversoises.

DANS CE NUMERO

P.1	L'association Auvers Energie Nouvelle
P.2	Logements sociaux
P.3	Ecologie ou Utopie
P.4	Culture " Chemin des peintres "
	<p>Siège de l'association : 16 rue des Ruelles 95430 Auvers sur Oise Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, récépissé N° W953000077 du 06/11/2008, parution N°2353 au JO n°51 du 20/12/2008. http://www.auvers-energie-nouvelle.fr</p>

contact@auvers-energie-nouvelle.fr

Auvers sur Oise est dans une situation financière tendue. C'est le résultat de quatre mandats de gestion socialiste sans aucune dynamique économique : pas d'implantations significatives d'entreprises, au contraire on a laissé partir artisans et entreprises vers d'autres communes. Et bien sur, face à cette situation **la majorité en place a endetté notre ville avec des emprunts au delà du raisonnable.**

Aujourd'hui Jean-Pierre Béquet justifie **la hausse des impôts** actuels et à venir par la suppression de la taxe professionnelle. Ce n'est pas sérieux, celle-ci ne représente qu'une part peu significative dans le budget. On vous dira aussi que cette taxe a été unifiée au sein de la communauté de commune, qui la gère et reverse sa côte part à chaque commune.

C'est exact, mais sachez bien que celles qui en avaient peu n'ont qu'une réversion faible.

Ne rêvons pas ! Les villes dynamiques sur le plan économique ne partagent pas avec celles qui, comme Auvers, n'ont rien fait pour se doter de ressources autres que les emprunts et les subventions.

La suppression de la taxe professionnelle n'impactera pas sérieusement le budget d'Auvers. Nos difficultés sont uniquement le résultat de la gestion et des options budgétaires de l'équipe en place.

Et ça continue !

Est-il bien nécessaire d'emprunter encore pour rénover le pavillon Napoléon III du parc Van Gogh pour en faire le nouvel office de tourisme ? Est-ce une priorité actuelle ?

Elle va coûter 1500000 €aux Auversois.

La gestion à minima de notre ville est patente, il suffit d'en faire le tour et d'apprécier le rattachement grossier des voiries, leur entretien ou l'état du gymnase Bozon et de la Maison de l'Ile, sans oublier le salage des rues les jours de neige !

Les communes doivent préparer l'accessibilité de leur ville aux handicapés. Où est passé l'engagement de notre Maire pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ?

L'aménagement avance peu, trop couteux sans doute !

Enfin, bonne nouvelle, Jean-Pierre Béquet a décidé de faire des économies. Il a donc supprimé les guirlandes de Noël, le sapin, et la petite animation place de la Mairie. Auvers était bien triste pendant les fêtes de fin d'année.

D'autres choix budgétaires, un autre projet de développement de notre ville s'imposent, si nous ne voulons pas continuer à figurer dans le palmarès de tête des impôts les plus élevés du Val d'Oise.

29 janvier 2010

Une politique de logements sociaux irresponsable

La question des logements sociaux est très représentative de la gestion socialiste de la mairie d'Auvers sur Oise: beaucoup de paroles, de promesses et au final des résultats simplement scandaleux.

Aujourd'hui la ville est très en retard dans la construction de ce type de logements et maintenant elle se précipite dans le lancement de projets hâtifs. Sous prétexte d'une soit disant "haute qualité environnementale" elle augmente les COS (coefficient d'occupation des sols) des terrains destinés à ce type de logements pour finalement aboutir, contrairement à l'esprit de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), à la réalisation de véritables GHETTO*.

En effet une notion n'a jamais été abordée lors des différentes présentations aux citoyens d'Auvers, c'est celle de densité : au-delà de 35 logements par hectare il est impossible, contrairement aux mensonges du maire, de réaliser des maisons individuelles qui pourraient s'intégrer dans le paysage auversois. A Chaponval les projets actuels dépassent les 35 logements qui plus est sont de très grandes capacités (logements types T4, T5) et qui accueilleront 170 personnes en grandes difficultés, sapant au passage le principe de mixité sociale à des fins électoralistes.

D'autre part, la société immobilière 3F, n'a jamais jusqu'à maintenant prouvé son intérêt à réaliser des logements respectant simplement le voisinage. Nous sommes très loin de l'ébauche de la moindre prise en compte de la question écologique. Il ne suffit pas de mettre des doubles vitrages et éventuellement des récupérateurs d'eau de pluie, il faut aussi s'intégrer dans le paysage urbain.

Vous n'êtes pas convaincu ? Il vous suffit de vous rendre rue Frédéric Fabre et vous pourrez constater que les habitants de cette rue ont maintenant une vue imprenable sur un mur et ne savent plus où garer leurs voitures. Le maire doit déjà être au courant de ce problème, à moins qu'il n'ait pas entendu les réprobations des riverains lors de l'inauguration du chantier, trop occupé qu'il était à parader et déguster des petits fours au milieu de sa cour.

Enfin nous avons tous en mémoire les inondations de Vaison la Romaine. Bientôt malheureusement nous aurons celle d'Auvers sur Oise. Le maire dans sa grande clairvoyance a rendu constructible à Chaponval des terrains qui ne l'étaient pas à cause de d'inondations. Pourtant il existe déjà à Auvers des terrains réservés par la mairie, constructibles et non utilisés.

* Rappel : (particulièrement destiné aux conseillers municipaux socialistes) le mot GHETTO signifie lieu où une minorité se trouve regroupée et isolée du reste de la population.



**Logements sociaux rue Frédéric Fabre
Bel exemple de densification des constructions
après modification du COS.**

Ecologie ou Utopie

Le bulletin municipal « Bilan 2009 et Projets 2010 » nous apprend, page 6, qu' « au cimetière, le nettoyage des allées et le désherbage est effectué chaque semaine par l'équipe des espaces verts. »

Page 25, dans le cadre de l'opération « je jardine en ville », il vous est proposé « des après-midi binette ». La municipalité a-t-elle enfin pris conscience de l'état des espaces de mémoire et des rues qui y conduisent ? Loin de nous l'idée de considérer qu'elle est seule responsable de cet état que déplorent touristes et Auvernois, ces derniers ou des familles oubliant trop souvent leurs obligations au cimetière ou devant leur porte.

Mais en matière d'oubli, ils ne sont pas les seuls.

Rappelez-vous :

La publication municipale « l'Auvernois » de juin 2009 consacrait, dans son numéro 80, deux pages à l'environnement et, sous le titre « Espaces verts », un encart nous informait de la volonté de la municipalité de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts de la ville.

Louable initiative mais qu'en était-il des pesticides et autres herbicides utilisés ?

Quand l'été fut venu, au cimetière de la ville, touristes et Auvernois constatèrent que la municipalité avait décidé de se débarrasser de son stock de produits herbicides pour traiter les herbes folles qui avaient envahi les allées de ce lieu de recueillement mondialement connu.

Un binage et un ratissage s'imposaient pour faire disparaître ce tapis d'herbes mortes mais Attila veillait sur son chantier afin qu'il demeure en l'état. Les nostalgiques du passé évoquaient l'entretien de ce lieu par le couple ARISTOF.

Dans le numéro 81 de « l'Auvernois » de Septembre 2009 qui titrait en 1^{ère} de couverture « Environnement. Quand désherber autrement rime avec environnement », la municipalité reconnaissait qu'il y avait des espaces actuellement traités chimiquement comme le cimetière ou certains points en voirie et, pour y remédier, nous conseillait d'utiliser « des techniques de désherbage alternatif toutes simples : le binage, l'arrachage, le fauchage, le désherbage thermique. »

Nous mettons en garde contre cette dernière arme fatale qui, mal utilisée, peut conduire à une politique de la terre brûlée.

En résumé, citoyens, mobilisez-vous, réfléchissez à la place de la « mauvaise herbe » dans la ville.

Et l'auteur de l'article de poursuivre ainsi : « En considérant qu'un endroit non désherbé n'est pas synonyme de saleté ».

Alors au cimetière, à quand le binage sélectif ?

Rappelons qu'en ce lieu de repos, il est coutume de dire qu'on y mange les pissenlits par la racine.



Venez nous rejoindre et soutenir

L'ASSOCIATION "AUVERS ENERGIE NOUVELLE"

Devenez membre actif, adhérez dès maintenant pour l'année 2010:

Nom : Prénom :

Adresse:

Tél.: e mail :

Cotisation annuelle : pour une personne 20€, pour une couple 30€, moins de 25 ans 10 €

Soutenir l'association

Don de

Par chèque

autre.....

Notre association ne perçoit aucune subvention et son fonctionnement est assuré par les cotisations de ses adhérents.

Charles François DAUBIGNY

Notre patrimoine ou le **Port Autonome de Paris**

Il est le précurseur de l'impressionnisme, **DAUBIGNY** est le peintre de l'eau. Emile Zola écrira en 1876 : « *Le peintre merveilleux et véridique des bords de la Seine et de l'Oise. Pendant trente ans il en a peint les deux rives, d'Auvers jusqu'à Mantes, en fixant sur la toile des coins de paysage le long de l'Oise, jusqu'à L'Isle-Adam. Il adorait cette région, largement arrosée de cours d'eau, avec sa végétation d'un vert cru adouci par les vapeurs argentées des brouillards s'élevant du fleuve* »

Charles François DAUBIGNY sur son bateau « *Le Botin* » a immortalisé **l'Île de Vaux** que l'on peut observer face à Chaponval. Cette île, ainsi que la rive côté Méry sur Oise sont menacées. Le Port Autonome de Paris a un projet, qui, s'il est mené à terme fera disparaître une partie non négligeable de notre patrimoine impressionniste.

Les toiles de **Charles François Daubigny** ont été sélectionnées pour une présentation aux « Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe » dont l'objet principal est de préserver les paysages.

Ce peintre, considéré comme le précurseur d'un grand mouvement artistique de la deuxième moitié du XIXe sera certainement le sauveur de **l'Île de Vaux** qui pour l'occasion fera partie de l'itinéraire Culturel Européen de l'Impressionnisme.

Un patrimoine culturel qui nous rappelle les Chemins de Saint Jacques de Compostelle, reconnu itinéraire européen depuis 20 ans et fréquenté par les européens depuis des siècles.

Nous ferons de **l'Île de Vaux** un lieu incontournable de l'offre culturelle impressionniste et Charles François Daubigny, 150 ans après, fera certainement reculer le Port Autonome de Paris dans son projet.

(Auvers Energie Nouvelle)

L'Île de Vaux

Pour un classement à l'**UNESCO** et aux **Itinéraires Culturels de l'Europe**

Charles François Daubigny



Ci-dessous :

Charles François Daubigny

Les bords de l'Oise (attribué à Valhermeil)

3^e Quart 19^e siècle

Musée des beaux arts, Lille



Carte Postale de début XXe, elle permet d'identifier le sujet de DAUBIGNY et l'attribuer à la plage, « Valhermeil »

Source : <http://www.museonature.com>